

# SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

187 rue Saint-Jacques – 75005 Paris

Tél. 01 43 29 66 70

Télécopie : 01 44 07 07 44

E-mail : spp@spp.asso.fr

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 30 JUIN 2015

*Présents* : P. Aloupis - B. Ang - J. Angelergues - J-L. Baldacci - C. Baruch - P. Blayau - M-C. Camus-Delage - E. Castells-Mourier - P. Cauvin - E. Chauvet - D. Cupa - E. Dahan-Soussy - P. Denis - A. Faure-Bismuth - N. Franck - A. Gibeault - V. Kapsambelis - C. Lechartier-Atlan - I. Martin-Kamieniak - F. Moggio - D. Ribas - A. Rosenberg - F. Seulin - H. Suarez-Labat

*Invités présents* : T. Bokanowski - B. Chervet - J. Schaeffer - M. Vautherin-Estrade

*Invités excusés* : F. Brette - F. Coblenca - A. Sitbon - M. Vincent

*Invité pour le CCTP* : D. Kaswin-Bonnefond

### **1/ Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 16 juin 2015**

*Le procès-verbal du CA est approuvé à l'unanimité avec le retrait du nom de Christine de Kerchove dans la liste des invités présents.*

### **2/ Désignation d'un éventuel représentant du Président au CST**

Il est décidé qu'il n'y aurait pas de représentant du Président au CST.

### **3/ Désignation d'un éventuel représentant du Président à la COPEA**

Sur proposition de Denys Ribas, le CA approuve la désignation d'Isabelle Martin-Kamieniak comme représentante du Président à la COPEA.

### **4/ Mise en place de la commission des représentants régionaux. Ouverture de l'élection par correspondance du président de la CRR**

Il est proposé d'attendre la mise en place de tous les groupes régionaux afin que le secrétariat de la SPP dispose de la liste des électeurs à ce vote par correspondance ; le vote par correspondance sera organisé sans retard, mais l'imminence des vacances d'été ne permettra peut-être pas que le résultat de cette élection soit établi pour le prochain CA du 29 septembre 2015.

### **5/ Information sur la nouvelle composition du comité d'éthique (renouvelé par tiers)**

Après le rappel de la règle du renouvellement par tiers et en accord avec le Président du CECE, Denys Ribas annonce la liste des membres du nouveau comité d'éthique : Robert Asséo, Pascale Blayau, Denise Bouchet-Kervella, Bernard Brusset, Marie-Claire Camus-Delage, Michel Grinberg, Élise Jonchères-Weinmann, Béatrice Le François, Isabelle Maître-Lewy-Bertaut, Olivier Pariset, Benoît Rodde, Abdelmadjid Sali, Benoît Servant, Ellen Sparer et Éric Valentin. Le comité d'éthique est au complet et il pourra donc être installé dans les jours qui suivent. Un bref échange souligne la complexité de certains aspects de nos procédures et la possibilité de les simplifier sans modifier le règlement intérieur.

### **6/ CCTP. Mandat de gestion avec l'ASM13.**

Le mandat a été signé avec l'ASM13 et il prend effet le 1<sup>er</sup> juillet 2015 ; il s'agit d'un mandat de six mois renouvelable qui a été établi aux conditions prévues et qui permettra de travailler à

l'éventuel futur adossement du CCTP sur l'ASM13 de façon pérenne. Les membres du CA ont eu communication du texte du mandat de gestion.

**Succession au poste de médecin-directeur du CCTP en remplacement de J-L Baldacci : candidature de D. Kaswin-Bonnefond (invitation). Avis du conseil d'administration**

Le mandat de gestion étant signé, il reste à désigner le médecin-directeur du CCTP, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2015, les fonctions de l'actuel médecin-directeur cessant le 31 octobre 2015 en raison de sa retraite. Le médecin-directeur du CCTP est désigné par le président de la SPP, sur proposition du comité de gestion et de l'actuel médecin-directeur, après avis du conseil d'administration.

La candidature de Danielle Kaswin-Bonnefond est portée par le centre et elle est soutenue par l'actuel médecin-directeur qui précise au CA comment le choix s'est porté sur Danielle Kaswin-Bonnefond ; sa connaissance profonde et ancienne du centre (en particulier son engagement dans la procédure de certification et dans la préparation de l'adossement à l'ASM13) et le rôle de coordinatrice qu'elle a joué au départ en retraite de Chantal Lechartier-Atlas. Jean-Louis Baldacci précise avoir recueilli les avis très favorables à cette candidature des analystes du centre.

Invitée du CA, Danielle Kaswin-Bonnefond fait une déclaration d'intention. Elle situe sa candidature dans la continuité des directions de Jean-Luc Donnet et de Jean-Louis Baldacci, quant à l'animation de l'équipe, l'accent porté sur la recherche et la poursuite du colloque annuel. Elle sait que deux gros dossiers l'attendent : le déménagement des patients et des analystes du centre et la mise en œuvre du projet d'adossement du CCTP à l'ASM13. Du fait du mandat de gestion et du départ en retraite de Sylvie Druon, directrice administrative, la gouvernance du CCTP sera modifiée ainsi que la composition du comité de gestion ; Danielle Kaswin-Bonnefond défendra la spécificité psychanalytique du centre et les liens étroits avec la SPP qui désigne le médecin-directeur et approuve la nomination de tous les psychanalystes du centre. Elle défendra l'activité soignante du centre et veillera au maintien des actes ; maintenir aussi la proportion actuelle de 50% de cures divan/fauteuil à 3 séances par semaine. Elle souhaite enfin ouvrir au maximum le centre aux AeF pour augmenter le nombre d'analyses et en développant des partenariats avec les Instituts.

La discussion s'engage d'abord autour de la place du CCTP dans un futur « pôle psychanalytique », projet qui verrait se réunir l'IPSO, le centre E. & J. Kestemberg, le CCTP et la consultation psychanalytique du centre Alfred Binet pour constituer une offre de soins et de formation élargie, au niveau régional. Le CA de la SPP restera maître de l'engagement du CCTP dans un tel ensemble ; il est rappelé que le comité de gestion du CCTP n'est qu'un prolongement du CA de la SPP, mis en place pour des raisons pratiques. Au-delà du mandat de gestion actuel, le « traité d'intégration » pour l'adossement du CCTP sur l'ASM13 devra préciser la représentation de la SPP dans le CA de l'ASM13 et de l'ASM13 dans le comité de gestion du CCTP.

L'objectif serait à la fois de renforcer des liens intra-analytiques et les liens extra-analytiques, en inscrivant ce « pôle psychanalytique dans le paysage » ; les contraintes imposées par l'ARS pouvant constituer une opportunité pour une meilleure coordination pour défendre la place de la Psychanalyse dans l'offre de soins. On rappelle au passage que l'ASM13, expérience pilote de la sectorisation psychiatrique, a été fondée essentiellement par des analystes de la SPP.

*Le CA émet à l'unanimité un avis favorable à la désignation de Danielle Kaswin-Bonnefond comme médecin-directeur du CCTP.*

**7/ Travaux Daviel. Calendrier. Point sur la trésorerie (Comité de suivi de Daviel, B. Chervet et C. Lechartier-Atlas)**

Les travaux de « purge » entrepris avant le dernier CA sont maintenant terminés. L'eau ayant été coupée, il a été difficile de faire réalimenter l'immeuble, ce qui a retardé un peu la phase suivante, l'eau étant nécessaire à certains travaux de maçonnerie. Le problème étant résolu, les travaux vont reprendre et le retard probablement rattrapé. Les travaux de préparation étant terminés, la verrière devrait être posée en septembre. Le calendrier prévisionnel des travaux est entièrement situé en 2015. Les paiements s'effectuent selon un calendrier situé en 2015 et sur les deux premiers mois de 2016, sauf pour la « réserve (réception des travaux) » qui sera payée en juillet 2016. Au plan

du devis, on reste dans le prévisionnel et dans les prochains jours des précisions en matière de gaines, couvertures et climatisation vont permettre de finaliser les choses. Il est prévu que le trésorier fasse un point plus détaillé lors de l'assemblée générale du 4 juillet 2015 et réponde aux questions éventuelles des membres, en présence de notre expert-comptable, M. B. Bahri. Panagiotis Aloupis précise néanmoins que le plan de travaux retenu va conduire à la création de 70 m<sup>2</sup> supplémentaires au 799 m<sup>2</sup> (par la couverture de la cour intérieure), ce qui représente donc une plus-value d'environ 10%. D'après les plans de financement de M. B. Bahri, il était attendu 660.000€ de dons + cotisations exceptionnelles des membres de la SPP ; au 26/06/2015, il est entré en caisse un total réel de toutes les contributions volontaires de 492.000€. Il faut souligner que c'est un concours considérable et il faut féliciter le comité qui a su solliciter ce financement et les membres (environ 500/860) qui se sont mobilisés ; d'autres contributions sont annoncées et attendues, mais il faut relancer les appels aux cotisations exceptionnelles et aux dons. En effet, malgré les ressources propres de la SPP qui lui permettraient de faire face à l'ensemble des dépenses engagées, il serait souhaitable pour une gestion prudente des réserves de l'association de réunir environ 350.000€ de contributions volontaires supplémentaires (en raison d'une augmentation des travaux liés à l'ascenseur et de la possible baisse du prix de vente de la bibliothèque S. Freud).

#### **8/ Site internet. Point sur le travail en cours. (Comité du site élargi)**

##### **Charte du site (vote). Adaptations pour smartphones et tablettes (vote)**

##### **Intérim jusqu'à l'élection d'un nouveau directeur du site (vote)**

L'ex-directeur du site, Denys Ribas, a préalablement communiqué au CA un projet de charte pour clarifier et simplifier les procédures de validation pour la publication sur le site : les responsables institutionnels ayant une capacité de validation directe de ce qui les concerne, sans intervention du comité ou du directeur du site. Les positions politiques à défendre sont celles de la SPP et le directeur du site peut être consulté sur la forme ; le site doit développer en priorité l'espace membres et plus généralement l'interactivité et l'ouverture.

*Le projet de charte est soumis au vote et la charte est adoptée à l'unanimité.*

*La proposition d'adaptation aux smartphones et aux tablettes (budget inférieur à 1000€, donc en principe non soumis à l'autorisation du CA) est adoptée à l'unanimité ; il s'agit en fait d'une amélioration globale de la lisibilité de la liste, en particulier sur la carte.*

Il est également question de la façon dont la liste des membres est présentée sur le site (on rappelle que la présentation ancienne de la liste des membres dans la RfP – qui a été supprimée depuis 2014 – n'a pas été retenue par l'informaticien) : doit-on faire figurer, le cas échéant, la mention « Dr » après M. ou Mme ? Problème théorique de « l'analyse profane » ? Problème politique ou obligation d'information du public ; cette obligation n'est-elle pas encadrée par la loi : cela doit faire l'objet d'une vérification. Problème de la possibilité de feuilles de sécurité sociale ; un « Dr » n'est pas forcément un psychiatre et n'est pas forcément conventionné. Ne pas désavantager les psychologues ?

*Pour le moment, le CA choisit de ne pas modifier l'affichage actuel et donc la mention « Dr » n'apparaîtra pas.*

Peut-on introduire d'autres informations sur la pratique des analystes : « recevant des enfants » ... etc ? L'\* (RPEA) avait une fonction politique, pour faire savoir à la communauté psychanalytique que la SPP avait mis en place une reconnaissance de la capacité de pratiquer la psychanalyse de l'enfant ; cette liste n'a pas une valeur pratique évidente pour trouver aujourd'hui un(e) psychanalyste pratiquant la psychanalyse de l'enfant, nombre de collègues figurant sur cette liste ne recevant plus d'enfants. Comment indiquer au public les collègues psychanalystes recevant des enfants ? Denys Ribas propose qu'une telle liste soit constituée sur la base du volontariat, à destination du public et des collègues cherchant à adresser un enfant (information à destination du public figurant à la fois sur l'espace membres et sur l'espace ouvert, précisant « enfants » et « adolescents »).

Denys Ribas propose que sur l'espace membres et sur l'espace public du site figure une liste signalant les collègues qui reçoivent des enfants et/ou des adolescents – sur la base exclusive du

volontariat et sans autre indication, le libellé précisant qu'il ne s'agit pas d'un exercice exclusif. Il demande un vote de principe du CA : *le CA accepte à l'unanimité le principe d'une liste des membres recevant des enfants et/ou des adolescents, sur la base exclusive du volontariat et figurant sur l'espace membres et sur l'espace ouvert au public.*

La possibilité d'une liste donnant plus d'informations, accessible sur le seul espace membres, sera étudiée.

Problème des nouvelles abréviations des différentes catégories : on propose de reprendre les anciennes abréviations comme dans la RfP.

L'élection du nouveau directeur du site aura lieu en respectant la procédure prévue (dont la réception des candidats par la commission des publications) et ne pourra donc être immédiate ; Denys Ribas ne souhaitant pas cumuler les deux fonctions, il se pose la question de l'intérim. *Vassilis Kapsambelis est élu à l'unanimité directeur intérimaire du site.*

### **9/ Demandes d'agrément**

Trois demandes d'agrément d'AAeF au titre de membre adhérent, à jour du paiement de leurs droits, sont soumises au CA :

**Nathalie Castay, Nicole Jaucourt et Carlos Pacheco.**

*En l'absence de réserve circonstanciée par courrier des membres ou de la part des membres du CA, les trois demandes sont agréées.*

### **10/ Questions diverses**

- Paul Denis, président de la commission scientifique, annonce le choix d'Irina Adomnicaï comme secrétaire de la commission, en précisant qu'elle a entre autres le mérite d'appartenir au CST. Il en profite pour indiquer qu'il compte réunir deux fois par an la commission en séance plénière, en travaillant par ailleurs en petits groupes. En lien avec les secrétaires scientifiques du CA, Evelyne Chauvet et Dominique Cupa, il compte également mettre en place un système d'évaluation des activités scientifiques par les membres (nombre de participants et satisfaction). La prochaine réunion aura lieu le 17 septembre 2015 ; la suite au mois de mai 2016.
- La commission des candidatures a été élue. Clarisse Baruch, secrétaire générale, donne la composition de la commission au 24 juin 2015 (élus + tirés au sort) - Cf. résultats et composition de la commission en annexe.
- Le bureau a décidé de fournir aux membres qui le souhaiteraient un tirage papier du Bulletin SPP (programme de formation et des activités scientifiques) ; en tirant les enseignements de l'année 2014/2015, il a été décidé de diminuer le nombre d'exemplaires disponibles (environ 750) et le secrétariat scientifique étudie une modification de la présentation et du format pour en améliorer la lisibilité. On rappelle que la disposition de cet exemplaire-papier engage des frais, mais le bureau, comme le précédent, a renoncé à mettre en place un système de gestion pour facturer cette prestation optionnelle ; le coût est donc assumé par l'ensemble des membres. Une brève discussion a lieu, par extension, autour de la publication des bulletins du CPLF ; pour le moment les PUF les financent totalement, mais des solutions alternatives doivent être étudiées (espace spécifique et sécurisé sur le site ; « dématérialisation » du volume des communications préalables ?).
- Information sur la « pyramide des âges » demandées par Denys Ribas, pour les membres, les psychanalystes honoraires, les AeF et AAeF ; sa finalisation est en cours pour la rendre aisément lisible.
- Base de données (BDD) : information sur l'étude en cours du développement de nouvelles fonctionnalités.
- *Autres* : un don de 3.000€ a été voté par l'AGPsy (Grenoble) pour Daviel ; on rappelle que d'autres institutions ont fait des dons (l'hôpital de jour « la Velotte » à Besançon ; le centre Henri Danon-Boileau, etc).

Informations diverses en provenance du milieu psychiatrique et d'associations de parents : elles feront l'objet d'une actualisation du « dossier autisme », sur le site.

La séance est levée à 23h30.

**La prochaine réunion du conseil d'administration se tiendra le mardi 29 septembre 2015.**

Denys RIBAS  
Président

Clarisse BARUCH  
Secrétaire Générale

**ANNEXE**  
**(sous réserve de modification ultérieure)**

**COMMISSION DES CANDIDATURES – ÉLECTION DU 24 JUIN 2015**

**TITULAIRES**

Nombre d'inscrits : 141  
Nombre de votants : 108  
Dont votes blancs ou nuls : 0  
**Suffrages exprimés : 108**

**ÉLUS**

VEURIOT Geneviève	100 voix
BIROT Elisabeth	96 voix
CASTEX Elisabeth	88 voix
VARGA Kati	88 voix
SIKSOU Joyceline	84 voix
SŒUR Marielle	83 voix
CABRERA Sylvia	82 voix
DRIANT Anouk	82 voix
LLOPIS-SALVAN Nicole	77 voix
TORRENTE Joseph	76 voix

**RÉSULTATS DU TIRAGE AU SORT EFFECTUÉ LE 24 JUIN 2015 À LA SPP**  
(Conformément à l'article I-3 du règlement intérieur du 25 mars 2012)

BRAUN-GUEDEL Béatrice  
DANON-BOILEAU Laurent  
DAUMARK Jean-François  
DEBURGE Anne  
ELBEZ Jean-Claude  
FERRANT Alain  
LECHEVALIER Bianca  
SMADJA Claude

## COMMISSION DES CANDIDATURES – ÉLECTION DU 24 JUIN 2015

### ADHÉRENTS

Nombre d'inscrits : 526

Nombre de votants : 245

Dont votes blancs ou nuls : 7

**Suffrages Exprimés : 238**

### ÉLUS

LUCCHINI Jacques	160 voix
BONNISSEAU Solange	133 voix
BOUCHET-KERVELLA Denise	118 voix
FERVEUR Christophe	112 voix
CARON-LEFEVRE Martine	109 voix
DURIEUX Marie-Claire	109 voix
VINOGRADE Marilyn	94 voix
DUFETEL Claudie	92 voix
GELAMUR-LE BAUD Marie-José	83 voix

### NON ÉLUS

ARNOULD-CHARDON Isabelle	79 voix
JONCHERES Elise	79 voix
ROBERT Marianne	79 voix
JOUANNEAU Catherine	65 voix